



Cahier des charges des épreuves individuelles des Ovinpiades des Jeunes Bergers 2018



Généralités

Article 1 – Objet du règlement

Inn'Ovin et la Section Ovine d'INTERBEV organisent un concours de connaissances pratiques et théoriques en matière d'élevage ovin, pour les élèves des établissements d'enseignement agricole et rural. Ce concours vise différents objectifs :

1. valoriser l'élevage ovin auprès des élèves, des apprentis et des stagiaires des établissements d'enseignement agricole et rural ;
2. renforcer le partenariat entre l'enseignement et la profession agricole ;
3. donner une image moderne et professionnelle du métier d'éleveur ovin ;
4. susciter des vocations compte tenu des opportunités que présente actuellement la filière ovine ;
5. conforter le réseau européen et international sur le thème de la formation et de l'installation en élevage ovin.

Ce concours est subdivisé en deux catégories d'épreuves :

- Les épreuves Individuelles
- L'épreuve Collective

Le présent règlement concerne les **épreuves individuelles de la finale nationale des Ovinpiades des Jeunes Bergers**. Ces épreuves se dérouleront le **samedi 24 février 2018 sur le grand ring du Hall 1 du Salon International de l'Agriculture, à Paris**.

Un règlement et un cahier des charges spécifiques pour l'épreuve collective sont également disponibles en téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.inn-ovin.fr/ovinpiades-des-jeunes-bergers>.

Article 2 – Objet du concours

Les intérêts pédagogiques de la démarche sont les suivants :

- acquisition de connaissances dans le domaine de la production ;
- aptitude à organiser des situations d'interventions ;
- maîtrise de savoirs - faire ;
- gestion de l'intervention dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Les épreuves auxquelles les candidats devront se soumettre pour la finale nationale sont les suivantes :

1. une épreuve théorique en 2 parties : connaissances théoriques et reconnaissance des races ovines ;
2. une épreuve de tri de brebis avec utilisation de l'identification électronique ;
3. une épreuve d'évaluation de l'état de santé d'une brebis ;
4. une épreuve de manipulation et d'évaluation de l'état corporel de brebis ;
5. une épreuve de parage des onglons ;
6. une épreuve d'évaluation de l'état d'engraissement d'agneaux de boucherie.
7. Une épreuve de génétique

Les modalités de participation au concours sont décrites dans le présent règlement. La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent Règlement.

Pour chaque sélection territoriale, l'équipe organisatrice est libre de proposer ou non toutes ces épreuves, voire d'en ajouter d'autres à la demande de ses responsables professionnels et selon les spécificités de sa zone.

Article 3 - Conditions de participation

3.1. La finale nationale des Ovinpiades des Jeunes Bergers est ouverte aux apprenants des établissements d'enseignement agricoles et ruraux, âgés de **16 à 24 ans inclus** à la date de la finale, donc nés entre le 25/02/1994 et le 24/02/2002. Les candidats âgés de moins de 16 ans ou de 25 ans et plus ne pourront pas participer à la finale nationale.

3.2. Un candidat ne peut pas participer à la finale nationale deux années consécutives. Autrement dit, un candidat aux sélections territoriales ayant participé à la finale nationale de 2017 ne peut pas participer à la finale nationale de 2018. Il est donc automatiquement remplacé par son suivant immédiat au classement de la finale territoriale. En revanche, un candidat ayant participé à la finale nationale en 2016 peut concourir de nouveau en 2018.

3.3. Les candidats accompagnés d'animaux de compagnie ne seront pas admis à participer aux épreuves.

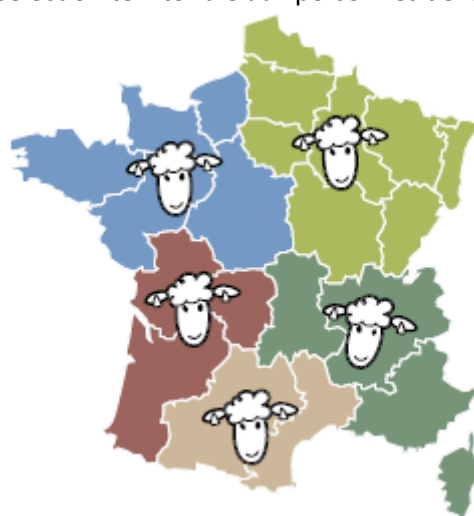
Article 4 - Modalités de participation

4.1. Acceptation du Règlement et du Cahier des Charges

La participation au concours entraîne l'acceptation pleine et entière du Règlement, en ce compris le Cahier des charges qui fait partie intégrante du Règlement.

4.2. Sélections territoriales

4.2.a. Des épreuves de pré-sélection et des finales territoriales sont organisées par les Comités Inn'Ovin Régionaux. Les animateurs de ces comités assurent la plus large promotion auprès des potentiels établissements participants. Ils peuvent déléguer l'organisation de certaines parties de la sélection territoriale aux personnes de leur choix.



COORDONNÉES DES ANIMATEURS INN'OVIN

OUEST

- Martine CLOTEAU : 02 41 18 61 16
Martine.cloteau@pl.chambagri.fr

NORD EST

- Sophie SCEMAMA : 03 26 64 96 84
animationca@interbevgrandest.fr
(Hauts-de-France, Grand Est, Ile-de-France)
- Lucie LEGROUX : 03 63 08 51 09
lucie.legroux@bfc.chambagri.fr
(Bourgogne-Franche-Comté)

SUD EST

- Marie MIQUEL : 04 73 28 52 26
marie.miquel@aura.chambagri.fr
(Auvergne-Rhône-Alpes)
- Rémi LECONTE : 04 92 72 24 63
r.leconte@mre-paca.fr (PACA)

OCCITANIE

- Géraldine PUJOS : 06 32 51 14 96
g.pujos@interbev-nouvelleaquitaine.fr

NOUVELLE-AQUITAINE

- Xavier NICOLLE : 05 55 10 38 17
x.nicolle@interbev-nouvelleaquitaine.fr

COORDINATION NATIONALE

Christelle BONNET-DEMONT :
01 44 87 44 68 - c.bonnet@interbev.fr



4.2.b. Les finales territoriales des Ovinpiades des Jeunes Bergers sont ouvertes aux apprenants des établissements d'enseignement agricoles et ruraux, âgés de 16 à 24 ans inclus.

NB. Les candidats âgés de moins de 16 ans ou de 25 ans et plus à la date de la finale nationale, ne pourront pas participer à cette dernière.

4.2.c. Compte tenu des spécificités territoriales et des conditions locales d'organisation (coutumes d'élevage, relief, matériels mobilisables, nombre de concurrents, météorologie, etc.), le choix des épreuves et de leurs modalités est laissé à la structure régionale ou interrégionale organisatrice. L'organisateur peut notamment décider d'organiser une épreuve spécifique, mais il doit en signaler le contenu au comité de pilotage national.

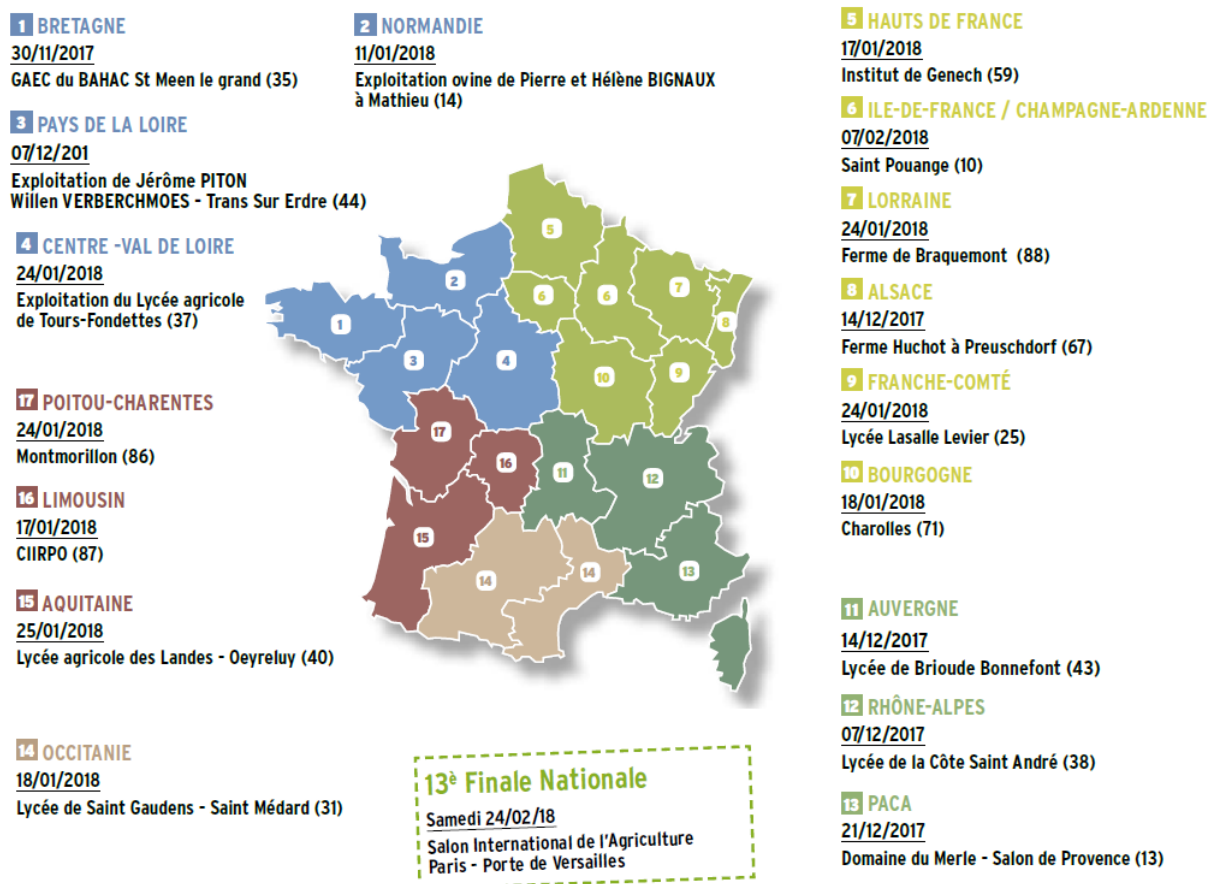
4.2.d. Le jury de chaque épreuve, désigné par la structure organisatrice, doit être composé de deux personnes au minimum. Idéalement, le jury d'une épreuve se compose d'un éleveur, d'un technicien et/ou d'un enseignant agricole.

Un président de l'ensemble des jurys est désigné préalablement par la structure organisatrice. Il peut être amené à intervenir en cas de litige.

4.2.e. Les candidats appelés à participer à la finale nationale sont désignés en fonction de leur classement aux finales territoriales. Chaque territoire (voir illustration ci-dessous) présente 2 candidats, soit les deux arrivés en tête au classement de la finale territoriale (et n'ayant pas participé à la finale nationale de l'édition précédente comme indiqué à l'article 3.3).

4.2.f. Tout problème empêchant un candidat de participer à la finale nationale des Ovinpiades doit être signalé à l'animateur régional ou interrégional **ET** à l'organisateur national **au plus tard le 09/02/2018** afin de trouver un remplaçant, à savoir son suivant immédiat au classement de la finale territoriale. Passé cette date, il ne sera plus possible d'inscrire un remplaçant.

4.2.g. Calendrier des finales territoriales



4.2.h. INTERBEV Ovins participe à hauteur de **2000€ net de taxe** maximum par sélection territoriale. Cette dotation est destinée à prendre en charge les dépenses liées à l'organisation (hors temps de travail) de chaque finale territoriale. **INTERBEV Ovins ne prend en charge aucun frais supplémentaire.**

4.3. Finale nationale

4.3.a. **Un comité de pilotage professionnel**, composé du Président d'INTERBEV Ovins, de la Présidente de la Fédération Nationale Ovine, et du président d'Inn'Ovin, décide des orientations des Ovinpiades des Jeunes Bergers, et valide les propositions du groupe technique.

4.3.b. **La finale 2018** des Ovinpiades des Jeunes Bergers se déroulera au Salon International de l'Agriculture de Paris, le **samedi 24 février 2018**.

4.3.c. Désignation des éventuels remplaçants

Tout problème empêchant un candidat de participer à la finale nationale des Ovinpiades doit être signalé à l'animateur régional ou interrégional **ET** à l'organisateur national **au plus tard le 09/02/2018** afin de trouver un remplaçant, à savoir son suivant immédiat au classement de la finale territoriale. Passé cette date, il ne sera plus possible d'inscrire un remplaçant.

4.3.d. Composition du jury des épreuves

Un jury est désigné par le comité de pilotage national pour chaque épreuve. Il est composé de deux ou trois personnes. Idéalement, le jury d'une épreuve se compose d'un éleveur, d'un technicien et d'un enseignant agricole.

Le président de l'ensemble des jurys est le président d'INTERBEV Ovins. Il peut être amené à intervenir en cas de litige.

4.3.e. Notation des candidats

La note de chaque candidat est la somme des notes attribuées par le jury pour chacune des épreuves.

4.3.f. Classement des candidats

Le classement des candidats est établi par un jury de 2 personnes désignées préalablement. Il est établi en fonction de la note finale de chaque candidat.

Au cas où les résultats aboutissent à l'existence d'ex-aequo pour les 3 premières places du classement, les candidats concernés sont départagés par une question subsidiaire de quiz induisant une réponse quantitative. Le candidat ayant fourni l'approximation la plus proche se verra attribuer le meilleur classement.

La décision des jurés est sans appel.

4.3.g. Annonce des résultats

La remise des prix de la finale nationale des Ovinpiades aura lieu sur le ring ovin, **le samedi 24 février 2018 en fin d'après-midi**. La présence de tous les finalistes et de leurs accompagnateurs finalistes est obligatoire à l'occasion de cette remise des prix.

Les résultats seront publiés sur la page internet des Ovinpiades le dimanche 25 février 2018. Cette date pourra être modifiée selon les besoins des organisateurs.

Article 5 - Prise en charge financière par INTERBEV Ovins

5.1. Délégations territoriales

INTERBEV Ovins prend en charge l'organisation de la finale nationale des Ovinpiades des Jeunes Bergers.

Participent à la finale nationale :

- 2 candidats par territoire (cf. Article 4.2.e.)

- 1 accompagnateur par territoire : l'accompagnateur doit être une personne majeure (éleveur, technicien, enseignant, membre de la famille d'un des finalistes etc.) et prendre part à la finale nationale : il est demandé aux accompagnateurs d'être membre du jury ou accompagnateur de groupe, après consultation avec l'animateur régional ou interrégional. En cas de refus, INTERBEV Ovins se réserve le droit de ne pas prendre en charge les frais de l'accompagnateur, ou d'en trouver un autre.

5.2. Frais de transport

INTERBEV Ovins prend en charge l'intégralité des frais de déplacement des candidats, ainsi que ceux d'un seul accompagnateur par région.

🔊 Voyage

- **en train** : sur présentation des billets SNCF, remboursement d'un aller-retour en **seconde classe** par candidat et par accompagnateur

NB : ni les frais kilométriques entre le domicile et la gare ni les frais de parking ne sont pris en charge dans ce cas.

- **OU en voiture** : prise en charge des frais de péages autoroutiers et de parking sur présentation des justificatifs, et des frais kilométriques calculés à partir de la grille INTERBEV en vigueur (0,34 €/km), **dans la limite d'une voiture par territoire.**

- 🔊 Sur place (Métro) : INTERBEV Ovins Rembourse **au maximum 5 tickets de métro** par candidat et par accompagnateur sur présentation des justificatifs.

5.3. Entrée au Salon International de l'Agriculture

Interbev Ovins offre 2 entrées nominatives par candidat et par accompagnateur au Salon International de l'Agriculture (1 pour le samedi 24 février 2018 et 1 pour le dimanche 25 février 2018).

5.4. Restauration organisée par INTERBEV Ovins

- 🔊 Déjeuner du samedi 24 février 2018 : les candidats et leur accompagnateur peuvent retirer un panier pique-nique au stand INTERBEV Ovins / Inn'Ovin.

- 🔊 Dîner du samedi 24 février 2018 : un dîner sera organisé pour les candidats, les accompagnateurs et le jury des Ovinpiades, suite à la remise des prix le samedi 24 février 2018, sur le site du Salon International de l'Agriculture.

- 🔊 Petit-déjeuner du dimanche 25 février : CISP Kellermann

5.5. Hébergement organisé par INTERBEV Ovins

- 🔊 2 nuits du vendredi 23 février 2018 au dimanche 25 février 2018 : INTERBEV Ovins organise l'hébergement des équipes finalistes au CISP Kellermann - 17, boulevard Kellermann - 75013 Paris <http://www.cisp.fr>

D'autres accompagnateurs peuvent se joindre aux candidats **mais l'organisation et les frais liés à leur déplacement (hébergement, restauration, transport, entrée au SIA, etc.) sont entièrement à leur charge.**

Article 6 – Assurances et responsabilités

1- Les élèves se déplaçant dans le cadre d'une activité liée à leur formation, **leur établissement scolaire s'engage à apporter un justificatif d'assurance concernant leur participation aux épreuves des Ovinpiades.**

2- En outre, INTERBEV Ovins s'engage à contracter une police spécifique pour la manifestation nationale.

3- Les candidats d'un territoire doivent être accompagnés par un accompagnateur désigné par l'équipe organisatrice de la finale territoriale. Cet accompagnateur encadre les candidats et prend part à la finale nationale des ovinpiades.

4- Lorsque l'un des 2 finalistes d'un territoire est mineur, il est prioritaire pour être accompagné d'un accompagnateur de sa région.

5- Les éventuels problèmes de santé des candidats sont à signaler sur leur fiche de renseignements.

Article 7 – Cession de droit à l'image

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant les Ovinpiades des Jeunes Bergers, comme il renonce à tout recours à l'encontre de ses organisateurs et de ses partenaires agréés, pour l'utilisation faite de son image dans les 10 ans suivant cette édition des Ovinpiades.

Article 8 - Descriptif et notation des épreuves

Les épreuves nationales des Ovinpiades des Jeunes Bergers comprennent :

1. une épreuve théorique en 2 parties : connaissances théoriques et reconnaissance des races ovines ;
2. une épreuve de tri de brebis avec utilisation de l'identification électronique ;
3. une épreuve d'évaluation de l'état de santé d'une brebis ;
4. une épreuve de manipulation et d'évaluation de l'état corporel d'ovins ;
5. une épreuve de parage des onglons ;
6. une épreuve d'évaluation de l'état d'engraissement d'agneaux de boucherie ;
7. Une épreuve de génétique

NB. L'organisation se réserve le droit de supprimer une ou plusieurs épreuves si un souci logistique apparaissait dans l'organisation du SIA 2018.

NB. Les méthodes notées par les jurés s'inspireront de celles indiquées dans les références techniques listées en annexe ; ces documents techniques sont consultables dans la rubrique « références techniques » du site internet : <http://www.inn-ovin.fr/oviniades-des-jeunes-bergers>

Objectif : Être capable de maîtriser certaines connaissances techniques relatives à la production ovine et savoir reconnaître les races ovines présentes sur le territoire français.

Organisation :

- 1) Quiz : Le concurrent doit répondre en 8 minutes à 15 questions, préparées spécialement par un groupe technique compétent désigné par le comité de pilotage national. Les thèmes abordés sont : connaissance de la filière, alimentation, reproduction, sélection, logement (normes), état de santé, viande ovine, actualités, réglementation.
- 2) Reconnaissance de races : reconnaître les races de 10 ovins défilant sur le ring ovin (environ 1min par animal) ; la liste des races présentes au Salon de l'Agriculture 2016 est disponible ci-dessous.

Matériel :

- Quiz : questionnaires imprimés à l'avance, cocher la bonne réponse
- Reconnaissance des races : écrire le nom de la race en face de chaque numéro

Evaluation :

- Quiz / 15 points : 1 pt / bonne réponse
- Reconnaissance des races / 5 points : 0.5 pt / bonne réponse

Toute communication ou tentative de communication des candidats entre eux ou avec des tiers peut entraîner leur exclusion de la compétition.

RECONNAISSANCE DE RACES

Prénom et Nom :

Veuillez écrire très clairement la bonne réponse

Toute réponse illisible sera considérée comme fausse

- Reconnaître les races de 10 animaux défilant sur le ring ovin (environ 1min par animal)
- Liste des races présentes au Salon de l'Agriculture disponible ci-dessous
- Notation / 5 points : 0.5 pt / bonne réponse

Toute tricherie entraînera une note de zéro à l'ensemble de l'épreuve théorique

Ecrire le nom de la race présentée :

- | | |
|---------|----------|
| 1. | 6. |
| 2. | 7. |
| 3. | 8. |
| 4. | 9. |
| 5. | 10. |

Races présentes au SIA 2018:

Avranchin	Dorset Down	Mouton Vendéen
Basco Béarnaise	Est à Laine Mérinos	Noire du Velay
Berrichon de l'Indre	Finnoise	Préalpes
Berrichon du Cher	Grivette	Rava
Bizet	Hampshire	Romane
Blanche du Massif Central	Ile de France	Romanov
Bleu du Maine	Lacaune	Rouge d' Ouest
Boulonnais	Limousine	Roussin
Causse du Lot	Manech Tête Noire	Solognot
Charmoise	Manech Tête Rousse	Southdown
Charollais	Mérinos d'Arles	Suffolk
Clun Forest	Mérinos de Rambouillet	Tarasconnaise
Corse	Mourérous	Texel
Cotentin	Mouton d'Ouessant	Thônes et Marthod

GRILLE NE NOTATION DE L'ÉPREUVE N°2 - TRI DE BREBIS AVEC LECTURE DE BOUCLES ÉLECTRONIQUES

Objectif : Etre capable d'isoler, au sein d'un lot de 15 à 20 femelles, les brebis à réformer selon un critère prédéfini. Les brebis seront repérées grâce à un lecteur de boucles électroniques.

Organisation : Les brebis à reformer sont connues du pocket PC. L'ensemble du lot passe au couloir. Le candidat lit les boucles avec le lecteur portable type bâton : les brebis à réformer en sont extraites.

Matériel : Un parc d'attente et un parc de tri mobile (couloir + portes d'arrêt et de tri) prémontés, plusieurs claies de 0,90 m et 2 m disponibles pour organiser le chantier, 15 à 20 brebis identifiées électroniquement, un lecteur de boucles électroniques, un logiciel de gestion de troupeau, un ordinateur de poche type Pocket PC.

Evaluation :

- ▶ Entourer sur la grille les valeurs correspondant à l'intervention
- ▶ Mesure du temps : de la fin de la présentation orale des consignes à la sortie de la dernière brebis du couloir de tri

Prénom, Nom :

		Pénalités à appliquer	Points		
Réussite de l'objectif / 5 points	Objectif atteint : les brebis à réformer ont toutes été identifiées et triées correctement	0	5		
	Objectif partiellement atteint : les brebis à réformer n'ont pas toutes été correctement identifiées. Il n'y a pas d'erreur de tri.	-1 point par brebis à trier manquante	A calculer		
	Objectif partiellement atteint : les brebis à réformer n'ont pas toutes été correctement identifiées et/ou il y a erreur de tri.	-1 point par brebis à trier manquante = ET -0.5 point par erreur de tri =	A calculer		
	Objectif non atteint : aucune des brebis à réformer n'a correctement été identifiée.	5	0		
	Sous-total		/5		
	Maîtrise technique de l'intervention / 14 points	Bonne organisation du chantier (entonnoir, réception)		2	
		Organisation moyenne à passable		1	
		Organisation inadaptée		0	
		<hr/>			
		Regroupement du lot efficace dans l'entonnoir		2	
		Maîtrise relative du regroupement		1	
		Choix inadaptés		0	
		<hr/>			
		Maîtrise technique / 9 points	Utilisation rationnelle des équipements de tri et d'identification électronique		2
			Efficacité relative du tri (pas de repérage)		1
			Difficultés majeures		0
<hr/>					
Manipulation des animaux adaptée				2	
Manipulation inadaptée				1	
Faute majeure de comportement		0			
Bonus repérage, astuce...		+1			
Sous-total		/9			
Rapidité d'intervention / 6 points	Temps < = 2'		+1		
	2' < temps < = 2'15		6		
	2'15 < temps < = 2'30		5		
	2'30 < temps < = 3'		4		
	3' < temps < = 3'30		3		
	3'30 < temps < = 4'		2		
	4' < temps < = 5'		1		
	> 5'		0		
Sous total		/6 + bonus			
TOTAL CANDIDAT		/20			

Objectif :

Être capable de contenir une brebis prélevée au sein d'un lot de 5 à 8 femelles, et de réaliser l'appréciation de l'état de santé en 6 étapes en moins de 6 minutes.

Références techniques :

-vidéo pratique Reconquête Ovine «Examiner les dents et la troisième paupière »

-fiche Reconquête Ovine « Les critères d'appréciation de bonne santé »

Organisation :

Le concurrent prépare son équipement, bloque la brebis désignée par le jury, réalise l'appréciation et intervient (observation de la 3^{ème} paupière, observation de la dentition, prise de température, évaluation de l'indice de diarrhée, observation des pieds, observation de la mamelle), la libère avec ses congénères.

- ▶ 3^{ème} paupière (noter la coloration : rosée, rouge, blanche, jaune)
- ▶ Noter le nombre éventuel d'incisives absentes (de 0 à 8)
- ▶ Mesure et interprétation de la température corporelle avec le thermomètre à lecture digitale
- ▶ Donner un Indice de diarrhée (0 : aucune trace apparente de diarrhée, 1 : traces de diarrhée légère, 2 : traces de diarrhée abondante)
- ▶ Observer les pieds, déceler d'éventuels problèmes et interpréter
- ▶ Observer la mamelle, déceler d'éventuels problèmes et interpréter

Matériel :

Un lot de brebis, thermomètre à lecture digitale, parc d'attente, gants

Evaluation :

- ▶ Entourer sur la grille, les valeurs correspondant à l'intervention
- ▶ Mesure du temps : de la fin des consignes jusqu'à la libération dans le lot (1pt de pénalité par minute au-delà de 6 minutes).

Prénom, Nom :

Observation de la 3^{ème} paupière /4	Maîtrise technique	Technique d'observation de la paupière adaptée	2
		Technique d'observation de la paupière mal appliquée (3 ^{ème} paupière partiellement visible, pression décalée sur les paupières, défauts de position des pouces, ...)	1
		Technique inadaptée ou à risque (pression importante, ...)	0
	Atteinte de l'objectif : identifier la coloration	Appréciation du jury identifiée (coloration exacte)	2
		Ecart appréciation +/-1	1
		Ecart notation > 1	0
Sous total			/4
Observation de la dentition /4	Maîtrise technique	Technique d'observation de la dentition adaptée (incisives dégagées)	2
		Technique mal appliquée (incisives partiellement visibles, défauts de position des pouces, ...)	1
		Technique inadaptée ou à risque (pression importante, ...)	0
	Atteinte de l'objectif : nombre d'incisives manquantes	Comptage jury identifié (de 0 à 8)	2
		Ecart comptage +/- 1 dent	1
		Ecart > 1 dent	0
Sous-total			/4
Prise de température /4	Maîtrise technique	Technique adaptée	2
		Technique mal appliquée (Introduction insuffisante, délais de lecture non respecté, ...)	2
		Technique inadaptée ou à risque (défaut de positionnement du thermomètre, ...)	0
	Atteinte de l'objectif : lecture et interprétation de la température	Lecture correcte et interprétation valide	2
		Lecture erronée OU interprétation imprécise	1
		Lecture erronée ET interprétation imprécise ou non valide	0
Sous-Total			/4
Donner l'indice de diarrhée/2	Note du jury identifiée	2	
	Ecart notation +/- 1	1	
	Ecart de notation > 1	0	
			/2
Observation des pieds /3	Maîtrise technique	Technique adaptée	1.5
		Technique mal appliquée (observation superficielle des onglons sans contact, ...)	0.5
		Technique inadaptée ou à risque (absence de manipulation du pied, d'écartement des onglons, ...)	0
	Atteinte de l'objectif : observation de l'état des pieds	Interprétation valide	1.5
		Interprétation imprécise et/ou incomplète	0.5
		Interprétation non valide	0
			/3
Observation de la mamelle /3	Maîtrise technique	Technique adaptée	1.5
		Technique mal appliquée (palpation rapide et incomplète, ...)	0.5
		Technique inadaptée ou à risque (absence de palpation)	0
	Atteinte de l'objectif : observation et interprétation de l'état de la mamelle	Interprétation valide	1.5
		Interprétation imprécise et/ou incomplète	0.5
		Interprétation non valide	0
			/3
Pénalités	-1 pt par minute de dépassement	-	
	-1 pt par brebis échappée	-	
	-3 pts si contention difficile ou à risque (saisie de laine, membre antérieur, ...)	-	
	Total pénalités	-	
Total Candidat			/20

GRILLE DE NOTATION DE L'ÉPREUVE N°4 - MANIPULATION ET ÉVALUATION DE L'ÉTAT CORPOREL D'UNE BREBIS

Objectif : être capable de saisir, déplacer et immobiliser une brebis, et en évaluer l'état corporel en lui attribuant une note d'état corporel

Références techniques : fiche NEC CREO – fiche NEC Institut de l'Élevage / Ciirpo

Organisation : le concurrent doit :

- 1) bloquer successivement 3 animaux préalablement désignés par le jury (n° d'identification) au sein d'un lot de 10 placés dans un parc d'attente. Il a **3 minutes** pour donner la note d'état corporel (précision au 1/2 point) de chacune des 3 brebis au jury, qui l'inscrit sur la fiche d'évaluation au regard du numéro d'identification correspondant ;
- 2) puis saisir une brebis préalablement désignée par le jury (n° d'identification) dans le lot, la sortir du parc, la faire marcher suivant un parcours balisé, asseoir l'animal dans une zone définie (1m²), la relâcher dans le parc d'attente ; le tout en **4 minutes**.

Matériel : un parc d'attente (15 m²), 10 brebis, un parcours balisé (3 à 4 m)

Évaluation :

- ▶ Pour chacune des 3 brebis, porter la note relative au jugement puis entourer sur la grille les valeurs correspondant à l'intervention
- ▶ Entourer sur la grille les valeurs correspondant à l'intervention
- ▶ Mesure du temps (uniquement pour la NEC) : de la fin de la présentation orale des consignes à la diction de la troisième note pour la note d'état ; de la saisie de la brebis à la fermeture du parc au retour pour la manipulation.

Prénom, Nom :

Maîtrise technique de la manipulation / 9 points	contention adaptée (ex : saisie membre arrière au jarret, pli du grasset, maintien de la tête, etc.)		3
	contention mal maîtrisée (saisie de la laine, mauvais maintien de la tête, etc.)		1.5
	contention difficile ou à risque (membre antérieur, se laisse emporter, etc.)		0
	technique de déplacement adaptée (en "marche avant", une patte saisie ou positionnement adapté ; fluidité du déplacement...)		3
	technique mal appliquée (soulever trop haut, faire tomber la brebis, engagement physique trop important...)		1.5
	technique inadaptée ou à risque (sortie du circuit, trainer la brebis...)		0
	technique de mise au sol adaptée (sécurisée, en pivot, prise par-dessous etc. ; économie d'effort, fluidité, geste maîtrisé...)		3
	technique peu adaptée (position à risque, mauvaise manipulation provoquant le débattement de l'animal...)		1.5
	technique inadaptée ou à risque (dangereuse pour le dos ou l'animal, trop brutale pour la brebis : par-dessus, soulèvement de la brebis, etc.)		0
	Temps : Temps de référence = 2'30	Temps <= 1'30	+0.5
		1'30 < temps <= 2'	+0.25
		2' < temps <= 2'30	1.5
		2'30 < temps <= 3'	1
3' < temps <= 3'30'		0.5	
Temps > 3'30		0	
Sous-total		/10.5 + bonus	
Maîtrise technique de la note d'état / 11 points	technique de notation adaptée (cf. références tk)		2
	technique de notation inadaptée		0
	brebis 1	note du jury identifiée	3
		écart notation + - 0,5 pt	2
		écart notation + - 1 pt	1
		écart notation > 1 pt	0
	brebis 2	note du jury identifiée	3
		écart notation + - 0,5 pt	2
		écart notation + - 1 pt	1
		écart notation > 1 pt	0
	brebis 3	note du jury identifiée	3
		écart notation + - 0,5 pt	2
		écart notation + - 1 pt	1
		écart notation > 1 pt	0
Temps :			
-1 point par minute de dépassement (au-delà de 4minutes)			
Sous-total		/11	
Pénalités	1 pt par brebis échappée		
Total candidat		/20	

GRILLE DE NOTATION DE L'ÉPREUVE N°5 - ÉPREUVE DE PARAGE DES ONGLONS AVEC UNE CAGE DE RETOURNEMENT

Objectif : être capable de préparer le matériel et d'intervenir sur une brebis prélevée au sein d'un lot de femelles, à l'aide d'une cage de retournement

Références techniques : vidéo pratique Reconquête Ovine « parer un pied » – fiche parage MSA

Organisation : le concurrent prépare son matériel, fait passer la brebis dans le couloir depuis le parc d'attente, bloque la brebis désignée dans la cage de retournement, réalise l'intervention (parage des 4 onglons), la libère avec ses congénères.

Matériel : plusieurs brebis à parer, sécateurs, produits de soins, parc d'attente, couloir, cage de retournement, gants

Evaluation :

- ▶ Entourer sur la grille les valeurs correspondant à l'intervention
- ▶ Mesure du temps : de la fin des consignes pour le parage jusqu'à la libération dans le lot

Prénom, Nom :

Maîtrise technique de l'intervention / 15 points	Maîtrise technique / 6 points	Approche et contention adaptées lors de l'intervention	3
		Approche et contention mal maîtrisées	1.5
		Approche et contention difficiles ou à risque	0
		Gestes et postures de l'intervenant maîtrisés	3
		Gestes et postures de l'intervenant mal maîtrisés	1.5
	Gestes et postures de l'intervenant inadaptés	0	
	Sous-Total		/6
	Qualité de l'intervention / 9 points	Irréprochable , aucune blessure, coupes franches	10
		Très satisfaisante , peu de défauts de coupe	8
		Satisfaisante , bon équilibre, reliquats de corne	6
		Moyenne , parage déséquilibré, sections courtes en limite ou autres défauts	4
		Médiocre , parage superficiel, traces très présentes, restes fréquents	2
		Très médiocre , blessures + restes très présents	0
	Sous-total		/10
Rapidité d'intervention / 2 points	Temps < = 2'	+1	
	2' < temps < = 3'	4	
	3' < temps < = 4'	3	
	4' < temps < = 5'	2	
	5' < temps < = 6'	1.5	
	6' < temps < = 7'	1	
	7' < temps < = 8'	0.5	
	temps > 8'	0	
		/4 + bonus	
Total candidat		/20	

1

GRILLE DE NOTATION DE L'ÉPREUVE N°6 : ÉVALUATION DE L'ÉTAT D'ENGRAISSEMENT D'AGNEAUX DE BOUCHERIE

Objectif : être capable d'évaluer l'état d'engraissement et de finition de 3 agneaux : leur attribuer une note de 1 à 4 conformément au classement EUROP

Référence : Grille EUROP état d'engraissement

NB : le candidat devra palper les agneaux au moins au niveau du dos (palpations de l'attache de la queue et des côtes facultatives).

Organisation : le concurrent a **2minutes30** pour palper 3 agneaux désignés par le jury et leur attribuer une note

Matériel : un lot d'agneaux de boucherie dans un parc d'attente

Evaluation :

- ▶ Entourer sur la grille les valeurs correspondant à l'intervention
- ▶ Mesure du temps : de la fin des consignes jusqu'à l'attribution de la note du dernier agneau.

Prénom, Nom :

		N° Agneaux			
Maîtrise technique de l'intervention / 16	Précision de l'évaluation de la finition / 9	Note Jury			
		Note Candidat			
		Note du jury identifiée	3	3	3
		Ecart notation + - 1 point	2	2	2
		Ecart notation + - 2 points	1	1	1
		Ecart notation > 2 points	0	0	0
		Total 3 agneaux	/9		
	Maîtrise de la palpation / 7	Contention adaptée lors de l'intervention (calme,...)	4		
		Maîtrise insuffisante de la contention	2		
		Contention difficile ou à risque	0		
		Technique de palpation adaptée (dos au moins)	3		
		Technique incomplète et/ou imprécise	1,5		
		Technique inadaptée	0		
		/7			
		/16			
	Rapidité d'intervention / 4	Temps < = 2'	+1		
Temps < = 2'30		4			
2'30 < temps < = 3'		3			
3' < temps < = 4'		2			
4' < temps < = 5'		1			
5' < temps		0			
		/4 + Bonus			
Total candidat		/ 20+ Bonus			

Objectif : Être capable de choisir un bélier qualifié adapté à une problématique d'élevage (en fonction du type de cheptel femelle et du type d'utilisation des produits des accouplements), d'argumenter son choix et d'interpréter les certificats d'origine et de certification.

Organisation : Le candidat tire au sort une question correspondant à une problématique, dispose de 2 minutes pour choisir le bélier qui, selon lui, convient le mieux à cette problématique. Durant 2 minutes maximum, il expose et argumente son choix. Le certificat d'origine et qualification de l'animal retenu par le candidat fait l'objet d'une interprétation des renseignements inscrits pendant 2 minutes. En fonction de la problématique tirée au sort et des caractéristiques des béliers présentés (choisis parmi les animaux présents au CGA), le jury proposera au candidat de choisir sur un échantillon de 6 béliers ou de 3 béliers.

Matériel : 1 parc d'attente pour 6 béliers

Evaluation :

- ▶ Mesure du temps : à partir de la fin de la lecture du sujet
- ▶ Entourer sur la grille les valeurs correspondant à l'intervention
- ▶ Porter sur la grille les pénalités

Prénom, Nom :

Pertinence du choix du bélier /8	Argumentation très pertinente et efficace	8
	Argumentation claire et construite	6
	Argumentation confuse mais réfléchie	4
	Argumentation peu précise, évasive	2
	Pas d'argumentation pertinente	0
Total		/8
Choix du bélier identifié par le jury/4	Choix du bélier identifié	4
	Bélier non identifié mais choix pertinent	2
	Bélier non identifié	0
Total		/4
Lecture du certificat d'origine/8	Très bonne lecture du certificat (logique et choix des paramètres)	8
	Bonne lecture du certificat	6
	Connaissance suffisante du certificat	4
	Connaissance insuffisante du certificat	2
	Ne sais pas interpréter le certificat	0
Total		/8
Pénalités (-2 points/minute supplémentaire)	Temps Choix du bélier :	
	Temps Explication du choix :	
	Temps Lecture certificat :	
	Total minutes :	
	Temps supplémentaire :	
Total pénalités		pt
Total Candidat		/20

Annexes :

consultables dans la rubrique « références techniques » de la page internet des Ovinpiades : <http://www.inn-ovin.fr/ovimpiades-des-jeunes-bergers>